

Formation : Recourir au recouvrement judiciaire des impayés



Comptabilité - Paie - Gestion - Fiscalité Commercial - Relation client - Vente - 2025

La formation en résumé

La procédure judiciaire n'est pas une finalité dans le recouvrement mais peut devenir une obligation et une opportunité. Le suivi des dossiers contentieux nécessite une connaissance et une maîtrise des acteurs, des procédures, des coûts et de la valeur de la décision rendue.

Cette formation disponible en présentiel ou en distanciel, en intra entreprise ou sur-mesure vous permettra de travailler sur vos propres cas.

Objectifs :

- Connaître l'organisation de la justice : les acteurs et différentes procédures
- Constituer le dossier et choisir la bonne procédure
- Exécuter les décisions rendues
- Gérer les procédures collectives

Participants :

- Comptables et collaborateurs des services ADV, comptabilité ou commercial
- Toute personne chargée de relancer les factures clients et de gérer le recouvrement de créances

Prérequis :

Cette session ne nécessite aucun pré-requis particulier

Le contenu

Les différentes procédures collectives et leurs conséquences

Cas du débiteur faisant l'objet d'une procédure collective

Du plan de sauvegarde à la radiation

Identifier les acteurs du judiciaire

Les tribunaux et leurs compétences

L'huissier

L'avocat

Le contentieux : pourquoi actionner en justice ?

Pourquoi faire une action en justice : obtenir le paiement ou garantir sa créance (notion de prescription) ?

Préparer l'action en justice : recueillir les preuves de la créance en rassemblant les documents contractuels nécessaires

Choisir la procédure adaptée

Tarif : sur demande


1 jours


(7 heures)


Cas pratiques


Formation
exclusivement
sur-mesure

Dates et villes

À distance -

Sessions à venir - Nous contacter

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

Sessions à venir - Nous contacter

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

Recourir aux différentes procédures judiciaires

Connaître les différentes procédures, les comparer et identifier les avantages / inconvénients de chacune pour choisir la plus efficiente :

- L'injonction de payer simplifiée
- L'injonction de payer
- La procédure par voie de droit commun (l'assignation)
- Le référé
- La procédure de chèque impayé
- Les procédures conservatoires

Connaître les différentes procédures d'exécution, les comparer et identifier les avantages / inconvénients de chacune

- Les voies d'exécution selon la typologie du débiteur (B2B, B2C, garanties, solvabilité....)
- Les différentes saisies : saisie vente, saisie attribution, saisie sur rémunérations, immobilière

Les + de la formation

A l'issue de la formation les participants seront capable d'améliorer le traitement des impayés

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré [« Agir et Apprendre »](#). Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

